



accompagnement  développement des soins palliatifs

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
de l'ASP fondatrice
23 mai 2013
Hôpital Européen Georges POMPIDOU

L'Assemblée Générale extraordinaire de l'ASP fondatrice s'est tenue le jeudi 23 mai 2013 à l'auditorium de l'Hôpital Européen Georges Pompidou, selon l'ordre du jour transmis avec les convocations en date du 14 mai 2013.

Le Président Philippe BLANCHET ouvre la séance à 21h35.

95 personnes participent à l'Assemblée Générale extraordinaire, dont 86 bénévoles adhérents et 33 procurations, soit 119 voix, le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

Approbation de la modification des statuts

L'assemblée Générale extraordinaire approuve à l'unanimité la modification des articles 5-6-7-8-9-19 des statuts de l'association.

La séance est levée à 21h45.

Le Président
Philippe BLANCHET

Le Secrétaire Général
Jean-François COMBE